

APPENDICE

(Voir p. 826.)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

RAPPORT CONCERNANT LE BILL C-192, INTITULÉ
«LOI MODIFIANT LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (N° 2)»
EN ANTICIPATION DESDITS BILLS PRÉSENTÉS AU SÉNAT

L'honorable sénateur Salter A. Hayden, C.R., président.